désordre sublime, parlaient mieux que toutes les éloquences et toutes les harmonies : c'était l'explosion de la foi, de l'admiration et de l'amour.

Le Pape nous apparut alors tel que naguère on l'a vu mieux encore, dans l'immense basilique où s'était donné rendez-vous l'élite de l'humanité, où les dignités de l'Eglise réunies et les majestés de la terre représentées lui formaient une escorte d'honneur, quand il a élevé sur les autels un fils de la France, saint Jean-Baptiste de La Salle; oui, il nous apparut avec l'auréole du Pontife et du Monarque.

Monarque et Pontife, tels sont les attributs essentiels de Celui qui, étant l'héritier du Prince des apotres, a pour mission de repré-

senter sur la terre le souverain Prêtre et le souverain Roi.

Une des premières pensées de ceux qui visitent la Basilique vaticane est de vénérer une statue séculaire qui représente saint Pierre et dont le pied de bronze est usé par les baisers des pèlerins. Ce bronze ne rappelle pas seulement des traits vénérables; il exprime un dogme sublime, le dogme de la Papauté. Saint Pierre est assis : c'est l'attitude du docteur ; c'est le symbole de l'autorité enseignante, de l'infaillibilité doctrinale. Saint Pierre lève la main pour bénir ; il bénit la Ville et le Monde ; c'est le symbole du ministère pontifical, du pouvoir sacramentel. Saint Pierre tient en main les clefs du royaume céleste : c'est le symbole de l'autorité gouvernementale. Le magistère, magisterium, le ministère, ministerium, l'empire, imperium, voilà donc, comme parlent les théologiens, l'ensemble des fonctions dont Jésus-Christ a investi son Vicaire sur terre et qui trouvent leur emblème dans la triple couronne dont la tiare est formée.

Le Pape est docteur et juge, — juge suprême et docteur infaillible. Ses enseignements sont des oracles; ses sentences sont sans appel. Il est le Voyant en qui l'Esprit de Dieu réside par une assistance perpétuelle; il définit les vérités religieuses, il condamne les erreurs, il foudroie les hérésies, il tranche les controverses;

quand il s'est prononcé, l'univers se tait et s'incline.

Il ne lui appartient pas de toucher au dépôt sacré de la révélation; c'est un trésor inviolable qu'il ne peut ni augmenter, ni diminuer; mais il en a la garde et seul il a le droit d'y puiser pour mettre en lumière les dogmes opportuns, pour les imposer à la

croyance des peuples.

Ce sera la gloire de notre siècle d'avoir placé au nombre des vérités de foi l'infaillibilité doctrinale du Pontife romain; elle n'est pas seulement une auréole nouvelle au front des Papes, elle est une providentielle sauvegarde pour l'autorité de l'Eglise à une époque d'insubordination. Mais c'est une prérogative qui a été crue, enseignée et pratiquée, nous pourrions dire acclamée dans toute la suite des âges chrétiens. Appuyés sur la parole du Christ qui avait dit à Pierre : « j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas » (1), les plus grands docteurs l'ont défendue, les plus grands théologiens l'ont démontrée, les plus grands conciles l'ont

⁽¹⁾ Luc, XXII, 32: